

LA CONTRIBUTION DE L'ÉTAYAGE DANS LA DIMINUTION DES ANOMALIES INTERFÉRENTIELLES DES APPRENANTS DU FLE

Amira ZIGHED

Université 20 août 1955 Skikda – Algérie

mira212010@hotmail.fr

Résumé : Le présent article met en évidence le rôle capital que peut avoir l'étayage dans le développement des compétences scripturales des apprenants du FLE en Algérie et notamment la diminution des anomalies interférentielles dans leurs productions écrites. Il s'agit essentiellement d'un phénomène linguistique qui est dû au contact des langues. En effet, dans leurs processus rédactionnels les jeunes scripteurs s'appuient beaucoup sur leur langue maternelle où ils font souvent référence. Pour la remédiation de cette difficulté, l'enseignant recourt à l'étayage qui constitue une excellente stratégie de guidage et d'aide pour les apprenants.

Mots-clés: L'étayage, la compétence rédactionnelle, les apprenants du FLE, les anomalies interférentielles.

THE CONTRIBUTION OF SCAFFOLDING IN THE REDUCTION OF INTERFERENTIAL ANOMALIES OF FFL LEARNERS

Abstract: This article highlights the crucial role that scaffolding can have in the development of scriptural skills of FFL in Algeria and in particular the reduction of interference anomalies in their written productions. It is essentially a linguistic phenomenon that is due in the contact of languages. Indeed, in their writing process, young writers rely a lot on their mother tongue to which they often refer. To remedy this difficulty, the teacher resorts to scaffolding, which is an excellent strategy for guiding and helping learners.

Keywords: Scaffolding, writing skills, FFL learners, interferential anomalies.

Introduction

Dans la classe de langue et notamment celle du FLE, les apprenants des différents paliers trouvent de la peine afin de rédiger un texte ou un énoncé correct. Ces rédacteurs novices commettent des erreurs de différentes sortes dont celle dite interférentielle constitue l'erreur la plus répondue et la caractéristique capitale de leurs écrits. En effet, ces derniers comptent beaucoup sur leur langue maternelle où ils font souvent référence. Quelle démarche adopte l'enseignant pour faire face à cette difficulté ? Autrement dit, comment l'étayage contribue-t-il à la diminution des anomalies interférentielles des apprenants du français langue étrangère ? Dans le but de mettre fin face à cette anomalie rédactionnelle, l'enseignant recourt au fur et à mesure à une pratique pédagogique stratégique pour ne pas dire efficace, qui lui permet la résolution de ces difficultés interférentielles et par conséquent guider les apprenants non habiles à l'amélioration d'une compétence rédactionnelle. Il s'agit bien entendu de l'étayage qui joue un rôle capital dans tout processus enseignement / apprentissage. Pour mener à bien notre recherche théorique nous avons émis comme hypothèse : pratiqué systématiquement, l'étayage pourrait aider énormément les étudiants à résoudre les difficultés liées à l'interférence entre leur langue

source et la cible à apprendre. L'objectif visé par ce travail consiste essentiellement à prouver le rôle primordial de l'étayage dans la diminution des erreurs interférentielles dans les écrits des apprenants du FLE.

Pour mener à bien notre étude, nous avons tenté de mettre en exergue la valeur de cette pratique pédagogique d'aide et d'accompagnement et sa contribution dans la diminution de la distance entre les deux langues en question : la langue maternelle ou la langue source (l'arabe) et la langue étrangère à apprendre ou la langue cible (le français). De ce fait, et dans le but de la vérification de l'hypothèse émise antérieurement, nous avons essayé de mettre en application et de suivre une approche pédagogique, adoptée par le système éducatif algérien à la lumière des dernières réformes qui ont touché aussi bien son fond que sa forme. Il s'agit de l'Approche Par Compétences qui s'appuie sur la « situation problème ». Donc, lors de la réalisation d'une activité scripturale, la tâche de l'enseignant consiste à mettre ses étudiants et notamment ceux en difficultés à ce genre de situation. En effet, son aide ou son étayage se voit clairement à travers la typologie des exercices scripturaux proposés à ces derniers. Autrement dit, l'enseignant doit choisir un contenu convenable qui pourrait répondre aux différents besoins de la totalité de ses apprenants et cela ne se réalise qu'avec la fabrication d'un scénario d'apprentissage permettant de cibler tous les mots ou les expressions qui peuvent constituer un problème pour les apprenants. C'est-à-dire les erreurs interférentielles que peuvent affronter les jeunes non experts dans leurs processus scripturaux tels que : le problème de genre ou la confusion entre le masculin et le féminin et la traduction littérale.

1. Qu'est-ce que l'étayage ?

Dans la classe de langue, le concept d'étayage proprement dit peut être défini comme étant un dispositif didactique que l'enseignant adopte pour réaliser ou encore réussir sa tâche d'enseignement. Sachant bien que cette opération ne se réalise qu'avec le passage par une série d'activités telles que : la révision ou la réécriture dont le but majeur est de surmonter les difficultés rédactionnelles que peuvent affronter les scripteurs non expérimentés lors de l'élaboration de leurs productions écrites. Il s'agit bien entendu d'une intervention intentionnelle programmée selon un protocole établi antérieurement. Dans cette opération complexe, l'enseignant peut avoir le rôle d'un guide qui apporte de l'aide à l'apprenant pour la rectification de ses erreurs. Raison pour laquelle nous pouvons dire que toute situation d'enseignement qui nécessite essentiellement l'appui sur cette sorte de guidage pouvant être qualifiée d'étayage.

2. La notion de l'étayage selon : Vygotsky, Bruno Maurer et Jérôme Bruner

L'étayage a connu sa genèse grâce aux travaux de Vygotsky (1998). Deux notions capitales ont été mises en évidence par sa théorie « socio-historico-culturelle », où il définit la relation mère / enfant. Pour ce psychologue et pédagogue, l'enfant s'engage dans ses différentes activités par l'intermédiaire de l'adulte. Dans cette perspective, l'entourage peut jouer par excellence un rôle déterminant dans la sociabilité de l'enfant. C'est-à-dire : les différentes interactions sociales ont un apport constructif sur son développement. À ce niveau, Vygotsky, a proposé deux modèles : le premier s'appuyant essentiellement sur la relation qui unit ce qu'on appelle la dichotomie : apprentissage / développement où, l'apprentissage apparaît comme étant un excellent moyen permettant de renforcer le processus naturel de développement. Comme la culture favorise à la fois l'élargissement

des possibilités naturelles de l'individu, et la structuration de ses fonctions mentales. Donc, l'adulte peut jouer un rôle capital en ce qui concerne la représentation de la culture. Pour ce qui est du second modèle, il se focalise surtout sur les différents moyens et techniques qui permettent à l'homme d'acquérir une culture. En effet, ces outils culturels aident énormément la mémoire à développer ses capacités humaines. Selon Vygotsky ces outils sont très importants pour le développement de l'individu. Bruno Maureri (2001: 37) quant à lui pense que dans tout processus d'enseignement / apprentissage, l'objectif de toute activité de classe est d'aider les apprenants dans le développement de leurs conduites langagières telles que : l'argumentation, la justification, la description et la narration. Dans la même perspective, Bruner Jérôme (2001-2002 : 16.) écrit : « il y a étayage explicite quand l'adulte aide l'enfant à faire ou dire ce qu'il ne pourrait pas faire tout seul. ». Il s'agit bien entendu de l'ensemble des interactions de soutien et de guidage que met en œuvre un adulte (la mère) ou un autre tuteur pour aider l'enfant à résoudre seul un problème qu'il ne savait pas résoudre au préalable. Cette notion est replacée dans le cadre des interactions entre un adulte expert et une autre personne moins experte. Dans la relation enseignant / apprenants, la classe constitue un lieu privilégié où s'exerce l'étayage de toute pratique enseignante. Donc, l'étayage est l'ensemble de guidage et d'aide de la part de l'adulte qui est généralement l'enseignant, vis-à-vis de l'enfant ou l'apprenant qui reste dans l'incapacité de réagir tout seul.

3. Types de l'étayage

Le spécialiste JÉRÔME Bruner (2011 :158) affirme que le processus d'étayage a plusieurs types ;

D'abord, l'étayage dialogique : à l'aide de l'étayage langagier ou dialogique, l'enseignant peut donner du sens à la situation à un moment donné. A travers cette mise en mots, l'apprenant peut accéder à la modification de la situation. Pour Bruner, le dialogue avec un adulte (en particulier la mère) est très essentiel pour l'enfant, c'est un outil fondamental de l'évolution de la pensée enfantine. Aussi, il est une mise en action, par le langage de l'adulte. Le fondement de l'action et l'évolution de la pensée se font ensemble, de plus, elles sont dès l'origine véhiculées dans l'espace du langage et de la parole. Selon Bruner, il apparaît que cet étayage dialogique, collabore en même temps avec l'étayage narcissique (personnel, individualiste), suivant le lieu et l'action, il augmente la confiance de l'élève. Ensuite, l'étayage en aval : pendant ce type d'étayage, c'est l'enseignant qui postule la parole, les apprenants expriment en premier. C'est-à-dire, l'individu qui soutient exprime en second, il accepte, ajoute, corrige des éléments de la parole de l'apprenant soutenue. De plus, l'étayage en amont : c'est le contraire de l'étayage en aval, la personne qui étaye (l'enseignant) exprime en premier (amorce, introduction d'un thème). En outre, l'étayage latéral : ce genre d'étayage a pour rôle de soutenir l'individu (en particulier l'apprenant) à découvrir lui-même la manière de faire. Par exemple : « essaie de découvrir un autre objet ? ». Puis, l'étayage complémentaire : avec ce type d'étayage, l'enseignant fait recours à une parole en amont ou en aval qui va compléter ce que l'élève doit faire, par exemple : « et pour quelle raison tu vas le faire ? ». Aussitôt, l'étayage parallèle : ce type consiste à installer une amorce, exprimer ce que l'autre n'a pas pu exprimer, accorder un prototype qui a la spécificité ici de faire retourner l'élève sur ce qu'il a déjà dit une première fois, mais d'une manière implicite. Par ailleurs, l'étayage métalinguistique : c'est la deuxième dénomination de l'étayage en aval, c'est faire répéter d'une autre manière, faire expliquer. Enfin, l'étayage globale : c'est à dire qu'on doit être

vigilant lors de l'emploi de l'étayage, et ne pas négliger les effets de contre-étayages. Par exemple: l'utilisation abusive de l'étayage parallèle.

4. Les principales fonctions de l'étayage

Selon Jérôme Seymour Bruner (1983: 277-278) les principales fonctions de l'étayage sont au nombre de six. Tout d'abord, L'enrôlement : puisqu'il s'agit de la première tâche de l'enseignant, donc il permet d'engager l'adhésion et l'intérêt de l'enfant en ce qui concerne les exigences de cette tâche.

Ensuite, La réduction des degrés de liberté : cette fonction permet la simplification de la tâche et la réduction du nombre des actions requises afin d'aboutir à la solution en évitant toute sorte de surcharge cognitive. De plus, Le maintien de l'orientation : elle évite que l'enfant s'écarte du but assigné par la tâche. En outre, La signalisation des caractéristiques déterminantes : cette fonction a pour but de signaler l'écart entre ce que l'apprenant a produit et ce que lui-même aurait considéré comme une réponse tout à fait correcte. Par ailleurs, Le contrôle de la frustration : elle évite la transformation de l'erreur en un sentiment d'échec.

Enfin, La démonstration : cette dernière fonction est dénommée : « la présentation de modèles ». Il s'agit de présenter la réponse, voire la solution donnée par l'apprenant sous une forme « stylisée ». Donc, l'enseignant imite un essai tenté par l'apprenant dans l'espoir que ce dernier l'imite sous la forme « appropriée ».

5. L'étayage dans la classe du FLE

Dans la classe de langue et notamment celle du FLE en Algérie, les jeunes rédacteurs présentent de nombreuses difficultés lors de la rédaction d'un texte quel que soit son type : explicatif, argumentatif ou encore narratif. Ces apprenants ont des lacunes extrêmement vagues à l'écrit. Pour faire face à cette situation et établir une remédiation efficace, le rôle de l'enseignant est d'une importance capitale dans la mesure où il favorise les différentes sortes d'activités permettant l'expression écrite pour la progression de ses apprenants dans la maîtrise de la langue étrangère. Il s'agit bien entendu d'un concept qui renvoie à des moments de l'interaction durant lesquels le locuteur expert aide un apprenant à surmonter des difficultés liées à la maîtrise du code lexical, grammatical, etc. L'étayage intervient à un niveau local sous forme de corrections, d'aides à la production. C'est-à-dire : fournir des formulations, ajouter des mots qui manquent, ou encore établir de reformulations, etc. Ce dernier peut remplir des fonctions d'informateur, de réparateur et d'évaluateur. Donc, il aide et guide ses étudiants pour leur faciliter les tâches rédactionnelles et par la suite la diminution des erreurs interférentielles dans leurs écrits.

6. Quelle place pour l'écrit dans le système éducatif algérien ?

Dans les programmes des différents cycles, l'enseignement /apprentissage du FLE a pour objectif l'installation d'une compétence scripturale ou rédactionnelle. Sylvie Plane (1994 :44) la décrit comme Dans une situation pareille, la tâche du jeune scripteur consiste à la fois à mobiliser de ses connaissances, et organiser son écrit. Dans le but d'apporter une réponse plus ou moins convaincante aux défis de la société, perfectionner la qualité de l'enseignement et chercher l'efficacité, le système éducatif algérien a subi des changements radicaux et profonds, tout en passant par l'approche didactique à une autre dite par les compétences. Il s'agit des changements qui ont touché essentiellement

l'élaboration des programmes et le manuel scolaire. Dans cette opération, deux compétences capitales ont été ciblées : L'oral et l'écrit. Cette approche met l'accent sur la proposition d'un enseignement intégratif, accordant une très grande importance à la dimension sémantique de la chose apprise par l'apprenant.

7. L'interférence entre les langues ou l'interférence linguistique

Dans une situation linguistique où les sujets parlants utilisent plusieurs langues, où beaucoup de systèmes linguistiques sont en contact direct et permanent, donne naissance à des incidences appelées : l'interférence linguistique, l'emprunt, l'alternance codique, etc. De nos jours, parmi les difficultés auxquelles se heurtent les apprenants dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère à savoir le français : l'interférence linguistique. Cette dernière est due essentiellement à des ressemblances ou des dissemblances entre la langue maternelle et la langue étrangère apprise auparavant. Selon la linguistique structurale d'inspiration Saussurienne, l'interférence est définie comme un accident de bilinguisme et / ou un fait de parole. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences de langage (1994 : 252) « On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B ». L'interférence linguistique provient dans les situations de contact de langues. Il s'agit ici de la langue maternelle et la langue étrangère apprise. Georges Lüdi et Bernard Py (2003 :110) la définissent ainsi « Interférence : des éléments issus du système d'une langue sont introduits dans le système d'une autre langue, ou, au contraire, certains éléments sont abandonnés dans une langue parce qu'ils n'existent pas dans l'autre langue ». En ce qui concerne Georges Mounin (1974 : 181) les interférences linguistiques sont : « Les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue.» On peut définir l'interférence linguistique de trois manières : La première est relative à la psychologie : d'un point de vue psychologique et selon CUQ Jean-Pierre (1996 : 48). L'interférence est considérée comme une contamination du comportement : « Du point de vue psychologique, les interférences sont classées dans la catégorie des transferts ». La deuxième est relative à la linguistique : d'un point de vue linguistique, l'interférence peut être définie comme un accident de bilinguisme, c'est un résultat du contact des langues comme le montrent CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle (2002 : 112) : «lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue». La troisième est relative à la pédagogie des langues vivantes : du point de vue pédagogique, l'interférence est un type spécifique d'erreur que peut commettre un apprenant lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, sous l'effet de l'influence des habitudes de sa langue maternelle.

8. Les différents domaines de l'interférence

L'interférence peut se produire au niveau de trois domaines. Premièrement, la phonologie : elle s'intéresse à l'étude des phonèmes et l'organisation des sons d'une langue pour former des énoncés. Ensuite, la morphologie : elle étudie comment les morphèmes se combinent pour la formation des mots. Enfin, la syntaxe : elle étudie la manière de combinaison des morphèmes lexicaux ou verbaux permettant de constituer des propositions (principales, subordonnées ou indépendantes) pouvant se combiner pour la formation des phrases.

9. Comment se produit l'interférence ?

Les interférences linguistiques se produisent à partir du moment où les sujets parlants (bilingues) emploient des phonèmes, des morphèmes ou des structures syntaxiques de la langue cible identiques à leur langue maternelle. Autrement dit : l'interférence linguistique commence quand un bilingue recourt à la langue maternelle pour la production des énoncés relatives à la langue étrangère. On peut parler de l'existence de l'interférence linguistique quand les sujets parlants effectuent un transfert négatif dans leurs productions verbales ou scripturales. Autrement dit les apprenants vont employer des termes, des expressions ou des phrases de la langue étrangère comme il s'agit de leur langue maternelle. À ce sujet, Charles Fergusson (1962 à 1966) pense : « un des principaux obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, l'interférence causée par la différence de structures entre la langue maternelle de l'élève et la langue étrangère. ». L'interférence se produit également quand l'individu bilingue ou l'élève transfère des éléments linguistiques de langue source à la langue cible. Cela va provoquer une sorte de confusion entre les phonèmes prenons à titre d'exemple : le p et le b, le f et le v, etc. Les élèves algériens apprennent le français comme première langue étrangère, ils possèdent donc deux systèmes linguistiques : le premier est l'arabe (leur langue maternelle), le deuxième est le français. C'est pourquoi, l'interférence de leur langue maternelle a son influence sur leurs productions en langue cible. Ils produisent des analogies, en transférant en langue étrangère le système linguistique propre de leur langue maternelle.

10. La notion du transfert

Chaque locuteur disposant d'un répertoire premier appartenant à sa langue maternelle et un répertoire second qui correspond à la langue étrangère apprise. Dans le processus de l'enseignement / apprentissage d'une étrangère, ces erreurs sont considérées non seulement comme un problème qui perturbe l'apprentissage, mais encore comme un écart ou un transfert négatif par rapport à la norme. Généralement, le transfert sert à transmettre des habitudes langagières d'une langue vers une autre. Donc, le transfert de structures de L1 vers L2 mène à des erreurs d'usage appelées des interférences. Ces dernières peuvent avoir un fondement linguistique et / ou culturel.

11. Le transfert positif / le transfert négatif, quelle différence ?

Le transfert positif est la conséquence d'une ressemblance linguistique de l'acquis antérieur et de l'apprentissage en cours. Il consiste à faciliter l'acquisition d'une langue étrangère. Il sert à transmettre positivement des structures appartenant à la langue maternelle vers la langue étrangère. Le transfert positif est avantageux puisqu'il ne demande pas l'apprentissage d'une structure nouvelle, mais tout simplement utiliser des structures déjà connues. Contrairement au transfert positif, le transfert négatif consiste à transmettre négativement des structures connues de la langue maternelle vers la langue étrangère. Il trouve sa source dans une dissemblance linguistique entre l'acquis antérieur et l'apprentissage en cours. En ce qui concerne ce type de transfert, il consiste à empirer l'acquisition d'une langue étrangère. Donc, le transfert négatif est synonyme d'interférence linguistique.

12. Comment résoudre le problème de l'interférence linguistique ?

Pour mettre fin à ce type d'erreur, et pour une bonne réduction des interférences linguistiques dans les productions écrites des apprenants même, il nous paraît indispensable que les enseignants des langues suivent des techniques préventives et des techniques correctives qui leur permettent de diminuer ce type d'erreur chez les apprenants des langues étrangères. En s'appuyant sur des exercices oraux ou écrits, ils adoptent un enseignement de guidage servant à aider les apprenants envers la bonne réponse par la mise en application des principes et des démarches pédagogiques qui paraissent appropriées. L'apprenant doit être conscient non seulement de l'erreur commise, mais encore de l'existence de plusieurs systèmes linguistiques, et que chaque langue a son propre système. La plupart des étudiants algériens sont confrontés au problème de l'interférence linguistique. Si nous voulons apprendre une langue étrangère, sans recourir au fur et à mesure à la langue maternelle, il nous paraît indispensable de comparer les structures des deux langues (la langue source et la langue cible). Cette comparaison ne doit pas être établie souvent, ou tout le temps mais, aux moments convenables. C'est pourquoi, nous pouvons dire qu'il faut toujours avoir une prévention de l'interférence. En établissant cette comparaison, chaque sujet parlant doit avoir une prise de conscience positive vis-à-vis des points communs et des points différents qui existent entre les langues. Seule l'expérience permet à l'enseignant l'anticipation de certaines erreurs que les apprenants pourraient commettre. Cependant, cette remédiation ne se limite pas uniquement à l'anticipation des erreurs, mais elle nécessite également une stratégie rigoureuse et bien étudiée de la part de l'enseignant afin de trouver une solution efficace et globale à ce problème.

13. L'étayage dans la diminution des erreurs interférentielles

Dans la classe du FLE, Les apprenants ont des lacunes extrêmement vagues aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et ils présentent de nombreuses difficultés lors de la rédaction d'un texte quelle que soit sa typologie. Sur le plan grammatical, ces scripteurs non habiles ont des problèmes qui concernent les accords en genre et en nombre et l'accord des participes passés. Sur le plan de la conjugaison, ils confondent entre le singulier et le pluriel. En effet, la maîtrise de cette notion (accord sujet / verbe) est presque inexistante chez un bon nombre de rédacteurs. À cela s'ajoute la conjugaison erronée des temps verbaux et des modes. Sans parler des erreurs relatives à la mauvaise construction des énoncés, les mots omis, les interférences linguistiques ... etc. Pour toutes ces raisons nous pouvons dire que ces apprenants ont toujours besoin de la collaboration d'un « expert » ou « tuteur » plus compétent afin de pouvoir développer leurs compétences rédactionnelles. Dans une situation pareille, le rôle de l'enseignant demeure capital puisqu'il doit favoriser les activités de grammaire, de conjugaison, de syntaxe et d'expression écrite afin de faire progresser ses apprenants dans la maîtrise de la langue étrangère et cela en les amenant à produire des écrits conformes à la norme tout en tenant en compte les différents types de texte.

Conclusion

Dans la classe des langues vivantes étrangères à savoir le français, l'étayage constitue un excellent moyen facilitateur pour l'apprenant ainsi que pour l'enseignant. À notre avis, un enfant souvent aidé et guidé par un adulte paraît avantageux contrairement à celui qui n'a pas cette opportunité. En effet, le guidage de l'expert, aide énormément

l'apprenant à résoudre ses difficultés rédactionnelles et notamment celles dites interférentielles et par conséquent à développer ses performances. Cette forme d'assistance est considérée comme étant une véritable aide pour l'apprenant car elle lui permet de dépasser ses difficultés scripturales à travers la diminution des différentes erreurs dans ses écrits. Pour cette raison, nous pouvons dire qu'il est très intéressant de sensibiliser et réorienter les enseignants vis-à-vis de l'urgente nécessité de mettre en œuvre cette pratique stratégique qui présente de nombreux avantages et qui aide énormément les apprenants dans leur processus rédactionnel et le développement d'une compétence scripturale et cela en diminuant les différentes anomalies interférentielles.

Références bibliographiques

- Bruner, J-S. (1983) *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*, PUF.
- Cuq, J-P. (1996). Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère, *Les Éditions Didier*, Paris.
- Cuq, J-P et GRUCA, I. (2002). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, *Presses Universitaires de Grenoble*, Grenoble.
- Dubois, J. & al. (2012). Dictionnaire de linguistique, *Édition Larousse*.
- Fergusson, C. (1966). Introduction générale à la série d'études contrastives réalisée par le Center for Applied Linguistics de Washington et publiée par *University of Chicago Press*.
- Kannas, C. (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, *Larousse*, Paris.
- Lüdi, G. & Py, B. (2003). *Etre bilingue : 3^{ème} édition*, PETER LANG Éditions.
- Maurer, B. (2001). Une didactique de l'oral : Du primaire au lycée, *Éditions Bertrand-Lacoste*.
- Mounin, G. (1974). Dictionnaire de la Linguistique, *Edition PUF*, Paris.
- Plane, S. (1994). Didactique et pratique d'écriture : écrire au collège, *Edition Nathan*, Paris.
- Vygotsky, L. (1998). *Pensée et langage, La dispute*, Paris.
- Wolfgang, K. (1989). L'acquisition de langue étrangère, *Armand Colin Editeur*